



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 25 février 2019

TRAVAUX



- La **restauration de l'église de Rombies** continue. Après la remise en état de la charpente de la flèche, les couvreurs se sont attelés à la pose des ardoises. Les maçons ont commencé le remplacement des nombreuses pierres dégradées de la tour.
- La **couverture** devra être terminée pour le 13 avril : le coq sera alors reposé et l'échafaudage de la flèche sera démonté.
- Profitant des travaux et de l'échafaudage déjà installé, le Conseil a décidé d'électrifier le **balancement des cloches** et d'installer un **tocsin**, mesure de sécurité et d'information imposée par la Préfecture du Nord.

▪ Le Conseil accepte le nouveau devis renégocié avec l'Atelier Brouard pour la **restauration du vitrail** de la façade Nord (coût : 7.983 € HT).

FINANCES

- ♦ Le **Compte de Gestion** et le **Compte Administratif 2018** ont été votés par le Conseil. La section de Fonctionnement présente un excédent de 118 055,90 € alors qu'en Investissement, le solde positif s'élève à 28 408,35 €. Une grande partie de l'excédent de Fonctionnement sera reportée en Investissement pour 2019.
- ♦ Le Conseil a décidé de solliciter l'**aide de Valenciennes Métropole** dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (F.S.I.C.) et d'y inclure les travaux supplémentaires : vitrail et électrification des cloches. La subvention attendue pourrait atteindre 100 000 €.
- ♦ Comme l'an dernier, le Conseil a décidé de fiscaliser le coût des services de la **Défense Extérieure contre l'Incendie** assurés par Noréade.
- ♦ Le nouveau **régime indemnitaire** du personnel communal a été accepté par le Conseil.

ACCUEIL DE LOISIRS

- ✓ Le **Centre de Loisirs** de Pâques aura lieu **du 8 au 19 avril**. **Tarifs** : 8 € pour les jeunes de Rombies ou scolarisés chez nous, 11,2 € pour les extérieurs. **Inscriptions en Mairie** à partir du **4 mars** pour les Rombinois et dès le **11 mars** pour les autres. Nombreuses activités.
- ✓ La Commune fait encore appel à des **animateurs titulaires du B.A.F.A.** pour assurer l'encadrement de nos jeunes pour le centre de juillet 2019. S'adresser au secrétariat de la Mairie au plus tôt.
- ✓ Le Conseil a décidé de transformer le poste d'adjoint d'animation à 32 h hebdomadaires à un horaire de 25 h.

GARDERIE du MERCREDI

Les horaires de l'animatrice ayant été préservés, la **garderie extrascolaire du mercredi** continuera à fonctionner toute la journée de 8 h à 17 h 30. La loi interdit la garde d'un seul enfant ; dans ce cas, l'animatrice serait chargée d'autres tâches dans la commune.

Un minimum de 2 enfants est donc obligatoire et il est indispensable que les parents **informent Noémie ou Audrey de la présence de leur enfant avant le mercredi !**

DIVERS

❖ Une loi de 2018 impose la vérification de la **qualité de l'air intérieur** dans les établissements recevant du public, et en particulier dans ceux qui accueillent des enfants de moins de 6 ans (école, crèche). Valenciennes Métropole se propose d'aider les communes à répondre aux préconisations de la loi par une réunion de formation pour réaliser un **autodiagnostic**.

❖ Les élus ont évoqué les problèmes actuels qui vont être discutés lors de prochaines commissions spécifiques :

- **Le recrutement d'un nouvel agent** pour gérer les espaces verts, suite au départ en retraite de Didier Durondeau.
- L'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**.
- **La fermeture de la boulangerie** effective depuis le 25 février.

❖ **L'église de Marchipont sera encore ouverte les vendredis et samedis après-midi au cours de l'été 2019**. Les dates vous seront communiquées très bientôt. Vous pouvez donner un peu de votre temps pour assurer la garde de cet édifice remarquable et accueillir les visiteurs. Contact en Mairie.

❖ Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicités dans votre boîte aux lettres, vous pouvez retirer des autocollants **STOP PUB** en Mairie



CULTURE et LOISIRS



Dimanche 3 mars de 9 h. à 16 h. : **Bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants** organisée par l'Association Sportive de l'Ecole de Rombies à la salle polyvalente. Buvette – Petite restauration sur place.

Dimanche 17 mars à 12 h. : **Repas dansant annuel des Gaillets en Fête** à la salle polyvalente sur réservation.

Samedi 23 mars à 14 h. et 16 h. : 2 représentations exceptionnelles de **l'Opérabus d'Harmonia Sacra** proposées par les *Gaillets en Fête*, sur le parking des Commerces. Entrée : 5 €.

Dimanche 24 mars à 9 h. : **Parcours du Cœur** (pédestre et V.T.T.). Rendez-vous Place de la Mairie.

Dimanche 31 mars à 12 h. : **Repas des Aînés du C.C.A.S.** à la salle polyvalente.

Vendredi 5 avril : **Carnaval des enfants** de l'école aux abords de l'école.

Samedi 6 avril de 10 h. à 17 h. : **Exposition culturelle** à la médiathèque municipale sur « *Les Dinosaures* ».

Samedi 13 avril : Présentation du coq de l'église Saint Rémy à tout le village. A 11 h. **Bénédictioin et repose du coq. Inauguration de 3 tableaux restaurés.**

Samedi 20 avril à partir de 9 h. : **Marché du Terroir des Gaillets en Fête.**

Lundi de Pâques 22 avril à 10 h. : **Chasse aux œufs** organisée par les *Gaillets en Fête* au terrain de football.



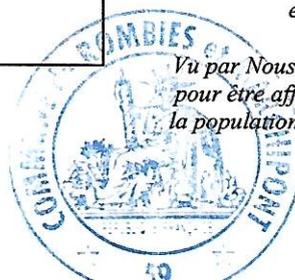
Tableau de Saint Jérôme
en cours de restauration

INSCRIPTIONS sur les LISTES ELECTORALES 2019

Les nouveaux électeurs peuvent encore se faire inscrire sur les listes électorales de Rombies-et-Marchipont en Mairie, jusqu'au 31 mars 2019 pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai.

Apporter carte d'identité + justificatif de domicile.

Retrouvez toutes ces informations
et bien d'autres sur le site communal
www.rombiesetmarchipont.com



Vu par Nous, Maire de Rombies-et-Marchipont,
pour être affiché et pour être diffusé auprès de
la population le 28 février 2018

Le Maire


Guy HUART